

Développeur informatique

Présentation du métier

Cette action prépare au titre professionnel concepteur développeur d'application

Les missions du développeur informatique sont :

- Participer à la conception à travers l'analyse des besoins des utilisateurs.
- Suivre le cahier des charges du client en développant une application répondant aux fonctionnalités attendue.
- Réaliser le développement dans le délai imparti, dans le respect des processus de programmation.
- Assurer la maintenance et l'évolution des logiciels
- Coordonner son activité avec l'ensemble des acteurs (utilisateurs, DSI, ...)

La révolution technologique le place parmi les professionnels les plus recherchés.

Pré-requis

Aucun diplôme n'est exigé.

Etre motivé par ce domaine d'activité.

Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit.

La pratique de l'anglais est recommandée

Le goût et la pratique régulière de l'ordinateur et de ses outils sont un plus

Bénéficier d'un ordinateur et d'une connexion internet (sinon nous pouvons trouver une solution)

Contenu

- Maquetter une application
- Développer une interface utilisateur
- Développer des composants d'accès aux données
- Développer la partie front-end et back-end d'une interface utilisateur web
- Concevoir et mettre en place une base de données
- Développer des composants dans le langage d'une base de données

Passage des CCP 1 et 2 du titre professionnel Concepteur développeur d'applications

Déroulement de la formation

Période de formation : 11 mars 2019 au 09/ octobre 2019 (700 heures de formation et 230 heures de stage)

Lieu : plateforme virtuelle numérique comme si vous étiez dans un jeu vidéo

20 places

Conditions d'admission

Entretien de motivation

Test de logique

Test de connexion sur la plateforme

A l'issue de l'entretien de motivation et du test de logique, pour les personnes retenues le test de connexion sur la plateforme aura lieu.

Statut de la personne et coût de la formation

La formation est gratuite pour les personnes répondant aux critères de la grande école du numérique.

Pour les autres, le coût de la formation est de 3600 € H.T.

Statut : la personne conserve son statut d'origine. Pour les personnes qui ne bénéficient pas d'aide financière liée à la formation professionnelle ou à l'insertion, possibilité d'avoir une allocation pour la durée de la formation du CROUS d'un montant entre 100 € et 550 € par mois.

Lieu et modalité d'inscriptions

Information chez Elythe

Réunion d'information collective mission locale

Référent Elythe : Frédéric REGIS 04 42 24 29 03 ou par mail fregis@elythe.com